

Création d'un nouvel espace végétalisé et plateau sportif secteur MJC/groupe scolaire Jean Moulin

Jeudi 14 septembre 2023

Elus présents :

Aristide Olivier (adjoint en charge des sports),
Amandine François-Goguillon (adjointe en charge de l'éducation),
Julie Calberg-Ellen (adjointe en charge de la transition écologique),
Emilie Rochefort (conseillère municipale déléguée de quartier)

Elus excusés :

Sophie Simonnet (adjointe en charge de la démocratie de proximité),
Ludwig Willaume (adjoint en charge de l'espace public),

Après un rappel des conclusions de la réunion précédente, Aurélien Régné, Directeur des Espaces verts, du paysage et de la biodiversité, a présenté le nouveau projet consistant en l'aménagement d'un terrain de basket avec 2 panneaux, 2 tables de pique-nique, la plantation d'arbres de haut-jets et des arbustes à fruits, un espace engazonné et un espace vélo.

Certains participants ont ensuite posé leurs questions, notamment sur la pertinence des buts de football.

Les aménagements qui ont été actés :

- Aménagement d'un terrain de basket 3x3 avec un panneau
- Aménagement d'un petit terrain de basket avec 2 panneaux pour les plus jeunes
La nouvelle organisation des terrains de basket permet d'éviter les pare-ballons

Dans le détail :

- L'école doit rester accessible par l'arrière, à la demande du Rectorat : en attente du passage du responsable sécurité du Rectorat
- Point d'eau : étude à réaliser - Le service municipal dédié va prévoir son implantation
- Sanitaire : non, car il s'agit d'un square de proximité
- Récupérateur d'eau : non, car déjà prévu sur le bâtiment du 17B
- Système d'éclairage : non, au regard de la nécessaire tranquillité du site
- Installation de banc : oui. Il sera adapté aux usages
- Biodiversité des végétaux
- Arbres de basse tige pour une cueillette plus facile : oui
Une attention particulière sera d'ailleurs portée sur les risques de toxicité, pour ne pas mélanger fruits comestibles et fruits non comestibles
- Des tables de pique-nique taille enfant : oui
- Les tables de pique-nique en plein soleil : non, elles seront sous les arbres plantés

Les questionnements :

- Stationnement lors de la dépose des enfants à l'école : en attente du passage du responsable sécurité du Rectorat
- Nouveau grillage : il sert à protéger le bâtiment scolaire de l'extérieur
- Entretien de l'espace vert : une tonte par mois, voire tous les 15 jours, si besoin
- Les potentielles nuisances sonores pour les riverains : l'absence d'éclairage va limiter la fréquentation nocturne de cet espace
- Installation d'un but de foot souhaité, pour équilibrer les pratiques sportives